

## **LA MEDIATION AU CŒUR D'UN PROCESSUS DE CHANGEMENT ET D'INNOVATION SOCIALE : apports théoriques de LA SOCIOLOGIE DE L'INNOVATION<sup>⚡</sup>**

### **La sociologie de l'innovation : constats de base et application à la concertation**

#### **En guise d'introduction...**

Les sociologues de l'innovation se sont intéressés au parcours qui a conduit des innovations soit à s'imposer, soit à tomber dans l'oubli. Il s'agit d'innovations à dominante technique (par exemple un métro révolutionnaire) ou à dominante sociale (par exemple un mode de gestion des gisements de coquilles Saint Jacques en Baie de Saint Briec). Ils constatent que :

- Ce n'est pas la qualité intrinsèque de l'innovation qui fait qu'elle va ou non s'imposer, mais le processus sur lequel elle s'appuie et en particulier la consolidation et l'élargissement du réseau qui la porte.
- Ce processus est « pavé » de controverses à travers lesquelles les faits se construisent et l'innovation s'élabore.
- Ce réseau va se consolider par rallongement, en intégrant de nouvelles entités.

Pour nous, la concertation doit être vue comme un processus de construction collective d'une innovation sociale, portée par un réseau. Ce sont la consolidation et l'élargissement de ce réseau qui vont permettre à cette innovation – donc à l'accord – de s'imposer.

#### **Que disent exactement les sociologues de l'innovation ?**

Selon Michel Callon et Bruno Latour<sup>1</sup> :

« Toute forme de changement ne peut se comprendre dans sa réussite ou son échec à partir de ses propriétés propres. C'est le cheminement dont il a été l'objet qui permet de saisir ce dont il est porteur. »

« L'innovation, le changement ne s'imposent jamais d'eux-mêmes. C'est le processus qui est au fondement de leur émergence qui leur donne ou non la stabilité nécessaire. »

↳ On retrouve ici encore la raison d'être de la concertation. Tous les outils de gestion proposés, voire imposés par l'Etat et qui sont restés lettre morte faute de concertation et d'appropriation par les acteurs concernés, confirment bien entendu cela. Nous retrouvons implicitement ici la notion d'itinéraire et cette affirmation confirme l'importance que nous lui avons accordé.

---

<sup>⚡</sup> Extrait d'un cours réalisé par J-E. BEURET sur la médiation territoriale et la conduite de la concertation.

<sup>1</sup> CALLON M., LATOUR B. (Ed.), (1991). La Science telle qu'elle se fait. Paris, La Découverte

« Le bon projet n'est pas celui qui recueille des soutiens sur la base des qualités qu'on lui reconnaît, c'est au contraire parce que le projet recueille des soutiens qu'on lui reconnaît des qualités ».

↳ Nous retrouvons ici la notion de réseau et l'enjeu que représente son élargissement. On peut citer ici l'exemple de réseaux d'irrigation que nous avons observé en Equateur, qui fonctionnent à merveille aux yeux de leurs concepteurs mais rencontrent de telles oppositions qu'ils sont rapidement mis hors service. Le système fonctionnera quand les gens seront convaincus et ils le seront parce qu'ils auront pu exprimer leurs besoins et s'approprier le processus d'innovation.

« C'est par la controverse que s'élaborent les faits : elle précède toujours l'émergence d'une innovation. »

Lorsque le gouvernant ou l'expert disent « choisissez la machine la plus efficace », les sociologues de l'innovation répondent : « décidez en quoi l'efficacité doit consister ».

↳ La encore, les systèmes irrigués paysans illustrent ces constats. Lorsqu'un ingénieur affirme que « nous construirons le système d'irrigation le plus efficace et choisirons un mode de partage de l'eau optimum », nous devons nous interroger sur « qu'est-ce que l'efficacité ? » Optimiser la production agricole totale, ou sécuriser cette production en assurant une disponibilité en eau lors des périodes critiques ? Et que s'agit-il d'optimiser : l'efficacité productive (l'eau sera répartie en fonction des capacités productives), la réduction de la pauvreté (à contrario, l'eau ira en priorité aux plus démunis, dont les capacités productives sont souvent les plus faibles) ? Ces questions ne manqueront pas d'être posées dans la controverse, elle-même posée par la concertation au sein du réseau construit autour de l'innovation : si elles ne le sont pas, le système irrigué sera menacé dans son fonctionnement ou même dans son intégrité. L'innovation, alors qu'elle est sans doute intrinsèquement bonne selon des critères techniques, ne s'impose pas.

## Quelques définitions et concepts issus de la sociologie de l'innovation

Les processus de concertation et de médiation que nous étudions sont des processus d'innovation sociale pour l'analyse desquels nous pourrions mobiliser certains concepts proposés par les sociologues de l'innovation, en particulier les suivants :

- **Le réseau** est un ensemble d'entités humaines ou non-humaines, individuelles ou collectives, qui relie toutes les entités qui participent au problème. Il comprend des non-humains : c'est la rivière qui réagit à des aménagements ostréicoles et portuaires trop importants en s'ensasant, ou les oiseaux migrateurs qui entrent en concurrence avec les pêcheurs à pied et sont représentés par des environmentalistes.
- **Le fait** représente ce que les membres du réseau s'accordent à établir comme vrai : cela peut être un diagnostic conjoint porté sur un problème donné puis, au terme du processus, une innovation reconnue pertinente par tous.
- **L'entre - définition** signifie que « le fait est donné par le réseau qui le porte, lequel n'existe que par le fait autour duquel il se forme ».
- **La traduction** : la consolidation du réseau et la construction de l'innovation passent par des opérations de **traduction** qui « transforment un énoncé problématique particulier dans le langage d'un autre énoncé particulier », l'enjeu de la traduction étant « d'établir un lien

intelligible entre des activités hétérogènes » (Callon, In Latour, 1992)<sup>2</sup>. Ces opérations sont particulièrement importantes dans des cas qui associent des mondes et des langages aussi éloignés que ceux de l'écologie, de la production agricole ou encore des loisirs et du tourisme.

- **L'irréversibilité** : au départ du processus, le réseau est un assemblage ponctuel et totalement réversible de personnes qui ne se sentent pas engagées. Puis il va se cristalliser jusqu'à un stade où l'engagement des participants est irréversible. Il se consolide en particulier par élargissement : le fait porté par ce réseau s'en trouve publicisé (il existe sur la place publique) et consolidé (il est rendu crédible par l'importance du réseau qui le porte).

Les sociologues de l'innovation distinguent ensuite dans la construction du réseau des éléments que nous retrouvons lors d'opérations de "mise en forme" de la concertation.

- **Les porte-parole** sont des représentants. Ils rendent possible la prise coordonnée de la parole et l'action concertée au sein du réseau. Mais il faut aussi des porte-parole vers l'extérieur : les entités qui composent le réseau doivent avoir une capacité à faire écho, afin qu'il s'élargisse. **Les investissements de forme** visent à réduire la complexité, à la rendre saisissable. Là où les partenaires sont trop nombreux pour qu'ils puissent tous s'exprimer, il faut des mécanismes (s)électifs, là où les données d'une situation sont abondantes, éparpillées, enchevêtrées, il faut un traitement. D'où la nécessité d'investissements de forme qui résultent d'un travail consenti par un acteur-traducteur pour substituer à des entités nombreuses et difficilement manipulables un ensemble d'intermédiaires moins nombreux, plus homogènes et plus faciles à maîtriser et à contrôler.
- **Les intermédiaires** mettent en relation les acteurs du réseau les uns avec les autres. Ce peut être des informations, des objets techniques, de l'argent, des êtres humains et leurs compétences. Souvent un "savoir commun" (common knowledge) est produit par les intermédiaires pour consolider le réseau : c'est notamment ce que nous avons qualifié de "langage commun", issu d'un "apprentissage collectif".
- **L'enrôlement** des participants. De l'affectation de rôle découle une forme d'implication dans l'action. Enrôler signifie affecter aux membres du réseau un rôle précis, une tâche, une mission qui en fait des acteurs essentiels d'un système en devenir.

Ces opérations permettent de consolider le réseau : nous les retrouvons dans l'analyse fine des processus et des interventions qui relèvent de la médiation.

### Pour aller plus loin :

AMBLARD H., BERNOUX P., HERREROS G., LIVIAN Y.F., (1996). Les nouvelles approches sociologiques des organisations. Ed. Seuil, Paris.

BERNOUX P. (1996) « Sociologie des organisations : les nouvelles approches », In : Sciences Humaines, les cahiers de l'ANVIE, n°64, pp 46-51

CALLON M, LATOUR B. (Ed.), (1991), La Science telle qu'elle se fait. Paris, La Découverte

<sup>2</sup> LATOUR B. (Ed), (1992). Ces réseaux que la raison ignore. Paris, L'Harmattan